

COMMUNIQUÉ

L'AVENIR DES PSYCHOLOGUES SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RENCONTRE AVEC UN CONSEILLER DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ

Le SNP a rencontré récemment un conseiller spécial chargé de la formation, des compétences, de l'attractivité des métiers et du dialogue social au cabinet de madame la Ministre de la Santé. Notre demande était de connaître la place que la ministre et son gouvernement envisageaient pour les psychologues dans la future politique de santé.

À cette question, le SNP n'a pas eu de réponse claire. Si d'emblée le conseiller affichait une volonté du ministère d'avancer et de mettre plus en avant notre profession, les logiques annoncées sont loin d'être les nôtres.

Florilège des réponses du conseiller :

- À notre remarque sur le fait que le ministère de la santé n'était pas notre ministère de tutelle, réponse du conseiller : « **si je veux, je peux créer un diplôme de psychologue sous l'égide du ministère de la santé** ».
- Après l'évocation d'un exemple de terrain : « vous employez le terme de symptômes, donc cela pour moi relève de la santé et donc de ce ministère ».
- Lors d'un échange sur le fait que l'argent public mis dans le financement de Mon soutien psy est retiré des services publics qui sont déjà exsangues : « on fait ça depuis longtemps avec les médecins, les infirmiers » et plus loin : « **nous sommes dans une société libérale !** »
- Nous questionnant sur l'évolution de la formation de psychologue : « **pourquoi pas un diplôme d'État ?** »
- Sur la même question, balayant l'idée d'une formation de format LMD à l'avenir, en disant que cela ne relevait pas de son ministère, il nous informe entretenir de bonnes relations avec Emmanuel TOUZE conseiller spécial santé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, neurologue. Il souligne également bien connaître Frank Bellivier et l'apprécier.
- À notre remarque sur la perte massive de pouvoir d'achat des psychologues dans la fonction publique hospitalière depuis 30 ans : silence.

Bien entendu, le SNP a défendu **la dimension prudentielle de notre profession** dont l'ancrage dans les sciences humaines était indissociable de ce positionnement, **une vision humaniste et holistique du soin psychique**, l'intérêt des personnes qui nous consultent en défendant aussi les services publics du soin psychique.

Mais cette rencontre a confirmé les contours de ce que souhaite aujourd'hui ce gouvernement et qui s'avère dangereux pour une prise en charge adéquate de la souffrance psychique sous toutes ses formes : **médicaliser la psychologie, la codifier, réparer les individus selon des protocoles établis, ne prendre en considération qu'une seule vision des travaux scientifiques**, malgré les avancées

majeures en termes d'évaluation dans le registre des sciences humaines.

Madame la Ministre le confirme dans ses communications récentes : elle sélectionne ses interlocuteurs qui pour la plupart ne sont pas des professionnels de terrain et qui ne sont pas des représentants d'organisations professionnelles. **En somme la santé mentale théorique au lieu du soin psychique de terrain !**

Le SNP continuera à défendre la qualité du soin psychique en France, sans nier la réalité des évolutions sociales et politiques. Mais il est des totems qui ne sont pas négociables car ils sont les garants d'un soin psychologique de qualité pour le public : **la pluralité des approches, l'ancrage de la psychologie dans les sciences humaines, la défense des services publics, la revalorisation de la profession et la reconnaissance de l'autonomie professionnelle des psychologues y compris libéraux.**

Cette rencontre nous confirme que la qualité du soin psychique en France ainsi que notre profession sont en danger et que la mobilisation devient de plus en plus indispensable.